



L'Isle sur Sorgue

**MOTION *Votée par les adhérents FCPE***

***En Assemblée générale du 20 septembre 2013***

**A l'attention de Monsieur Le Maire de L'Isle sur La Sorgue,**

Malgré la présence assidue de quelques parents (mais trop peu nombreux), lors des concertations que vos services ont mis en œuvre à propos du changement des rythmes scolaires applicables en septembre 2014, il nous paraît important aujourd'hui de vous rappeler les attentes et impératifs des parents composant la commune de L'Isle sur la Sorgue, en vue d'une meilleure cohésion sociale.

Afin d'assurer l'équité du service d'éducation dont relèvera votre Projet Éducatif Territorial, la FCPE locale revendique en priorité :

- ✓ le respect des RYTHMES de l'enfant/élève selon son âge et ses éventuelles difficultés,
- ✓ la GRATUITE et la FACILITE d'ACCES des actions périscolaires, favorisant ainsi la mixité sociale,
- ✓ la QUALITE des interventions,
- ✓ la CONTINUITÉ ÉDUCATIVE et une articulation fluide des différents temps de l'enfant,
- ✓ la REGULARITE DES HORAIRES hebdomadaires et leur UNIFORMISATION par secteur géographique,
- ✓ le maintien de la RESTAURATION MUNICIPALE LE MERCREDI

La Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des écoles publiques n'est pas pour autant favorable à la prise en charge permanente des enfants, elle soutient les parents dans leur rôle éducatif et d'accompagnant scolaire, elle sait dire aux Parents que le temps partagé avec son enfant est souvent le plus favorable à sa réussite et son épanouissement, elle milite aussi pour que les employeurs prennent en considération les besoins des familles et fait valoir la laïcité.

La FCPE vous remercie de la vigilance que vous exercerez à porter ces priorités dans la mise en œuvre du Projet Éducatif Territorial sur la commune de L'Isle sur la Sorgue.